



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 7 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept mai à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 29 avril 2026, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	18

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Madame CARPENTIER, Monsieur TREFOUX, Madame LOUIS-PHILIPPE, Monsieur BLAIZOT, Madame LEBAILLY, Monsieur FORGAR, Madame VILLARD, Monsieur HAMEL, Monsieur HAINCOURT, Madame LEGRANDOIS, Monsieur DECARSIN, Monsieur ENGEL, Madame LANGLAIS, Monsieur FLEURY, Madame CAVIER

Absents excusés : Madame JOURDAN a donné pouvoir à Madame LEBAILLY, Madame VANHEMS a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur OLLIVIER

Secrétaire de Séance : Madame CARPENTIER

26-054 OCTROI D'UNE SUBVENTION AU CFA POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES BERNIERAIS.ES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la sollicitation de 3 CFA (Centre de Formation d'Apprentis) : Bâtiment CFA Caen, Bâtiment CFA Coutances et Bâtiment CFA Le Havre, pour l'attribution d'une subvention en faveur de la formation et de l'emploi des apprentis, administrés de la commune, au nombre de 5.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et du pouvoir,

DECIDE l'attribution d'une subvention de 50€ par apprentis bernierais.es, soit une subvention cumulée de 250€.

Vote : POUR : 18

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI